



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

## BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE METEOROLOGIQUE

Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **NEIGE ET/OU VERGLAS**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

### 1- Localisation et période :

**Lieux concernés par l'événement :** Yvelines (+région île de France)

**Début de l'événement :** Phénomène en cours.

**Fin de l'événement :** **prévue le mercredi 07 février 2018 à 14h00**

### 2- Description :

**Situation actuelle :** Actuellement et conformément aux prévisions les chutes de neige sont intenses et on observe déjà des cumuls de l'ordre de 5 à 10 cm (7 cm à Montsouris, 10 cm à Roissy et Orly) voire plus par endroits à l'ouest. La tenue se fait sur toute les surfaces, les températures sont, en effet, comprises entre -2 et 0°C sur l'ensemble de la région.

**Evolution prévue :** Les chutes de neige prennent un caractère modéré et surtout durable jusqu'en milieu de matinée de mercredi sous l'effet d'un système stationnaire et centré sur la région. Ces chutes sont associées à des températures négatives partout. La neige tiendra au sol sur l'ensemble des surfaces et les cumuls finiront par atteindre généralement 5 à 10 cm. Les hauteurs de neige au sol pourront être localement supérieures, notamment sur une grande moitié ouest de la région (15 à 20 cm possible).

**Fait nouveaux :** Néant.

**3- Qualification de l'événement** Episode neigeux impliquant des cumuls remarquables pour la région et rendant la circulation difficile.

### 4- Conséquences possibles :

- Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendues.
- Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.
- Les risques d'accident sont accrus.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

### 5- Conseils de comportements :

- Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.
- Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).
- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- N'utilisez pas pour vous chauffer :
  - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc.
  - les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence